

## MOTION

Nous, professeurs, élus au Conseil d'Administration, souhaitons dénoncer l'insuffisance de la dotation horaire globale accordée au collège Les Molières des Essarts-le-Roi pour l'année 2018-2019.

Celle-ci a en effet été calculée sur la base d'une structure correspondant à 26 classes, dont seulement 6 en 3ème parce que les effectifs prévisionnels atteignent 180 élèves sur ce niveau.

Nous savons que le seuil d'ouverture de classe se situe désormais à 30 élèves. Mais, outre le fait que cet effectif-seuil aboutit déjà en soi à des classes surchargées, le fait que nos effectifs actuels de 4ème s'élèvent à 191 élèves et que nous risquons d'accueillir des élèves en cours d'année, aggrave encore la situation.

Ces conditions ne sont pas satisfaisantes pour répondre aux exigences liées à nos missions d'enseignement et pour favoriser la réussite de tous les élèves car elles ne permettent pas :

- d'accueillir les élèves dans des conditions décentes et sécuritaires dans les salles de classe : les salles de sciences ne comportent que 30 places sur paillasse et un certain nombre d'autres salles sont trop petites pour ajouter des tables, situation qui sera d'autant plus problématique quand des élèves seront accompagnés de leur AVS ;
- de tenir compte des besoins de chaque élève et personnaliser les apprentissages alors même que les classes sont de plus en plus hétérogènes et le que le nombre d'élèves à besoins particuliers augmente ;
- de favoriser l'acquisition des compétences en langues vivantes, ce qui est pourtant considéré comme étant une des priorités de la France et de l'Europe ;
- de maintenir un climat scolaire propice aux apprentissages car les effectifs chargés ne peuvent qu'accentuer les tensions entre les élèves ;
- de mener une véritable réflexion et concertation autour du projet d'orientation des élèves de 3ème.

Par conséquent, nous demandons que la DGH soit abondée de 15 heures afin de pouvoir ouvrir une classe de 3ème supplémentaire tout en mettant en place les différents projets pédagogiques destinés à gérer l'hétérogénéité des classes en tenant compte des besoins de chacun et en proposant un accompagnement plus personnalisé dans les apprentissages : effectifs réduits en sciences expérimentales, constitution de groupes de besoins dans d'autres disciplines.

Les professeurs élus au Conseil d'Administration